

# LA TRIBUNE DES MUNICIPALUX

FÉVRIER 2024 - N°85  
Bimestriel - Prix : 1,50€

.....



**Dossier**  
**«Entretien avec  
Nicolas Clair de  
la confédération  
paysanne»**

**Echos des services**

**8 mars**

**Hommage à  
Mélinée et Missak  
Manouchian**

**Culture**

**IHS**

.....



## Un 08 mars de lutte et ça repart,

Depuis des années déjà la journée internationale des droits des femmes est une journée importante et de luttes pour notre syndicat. Toute la direction de notre syndicat, femme comme homme, a vraiment voulu faire de cet événement une journée de lutte importante.

Un collectif avec notre syndicat UGICT CGT s'est créé pour cette journée. Nos camarades se sont occupés de la propagande, de déclaration en instance, d'un préavis de grève ainsi que la logistique pour l'organisation du 08 mars 15H40.

Les syndicats CGT ville de Lyon et UGICT CGT revendiquent pour nous toutes et tous :

- Une revalorisation des métiers féminisés par une augmentation des salaires significative.
- La reconnaissance de certains métiers en niveau 2 de pénibilité.
- Une diminution du temps de travail pour concilier vie professionnelle et vie privée. - La dé-précarisation de toutes avec la titularisation des emplois BO, ATA, ASA...
- Versement de la prime CRM pour toutes les agentes qui travaillent à la ville sans interruption depuis plus de 183 jours sous contrats précaires.
- La lutte active et concrète de toutes formes de harcèlements sexistes et sexuels au travail par la mise en place d'un réseau de référents formés dans chaque direction.

**Rendez-vous le 08 mars 15H40 devant l'hôtel ville de Lyon,**

## L'humeur de Rust



## SOMMAIRE

Page 2 : **L'édito**

Pages 3 à 5 : **Echos des services**

Pages 6 à 9 : **Dossier « Entretien avec Nicolas Clair de la confédération paysanne »**

Pages 10 à 13 : **Actualité nationale**

Page 14 : **Culture**

Page 15 : **IHS**

### Du côté WEB

SITE WEB: <http://www.cgtvilledelyon.fr>  
Inscrivez vous à la newsletter.

 FACEBOOK : CGT VILLE DE LYON

 TWITTER : @CGT\_VILLE\_LYON

 Instagram : cgtvilledelyon

 Email: [SYNDICATCGT.messagerie@mairie-lyon.fr](mailto:SYNDICATCGT.messagerie@mairie-lyon.fr)

### Mentions légales

Publication: La Tribune des Municipaux CGT Ville de Lyon.  
Imprimé par nos soins.

Directeur de publication: Aurélien Scandolaro  
C.P.P.A.P 0519S06896

### Adresse postale:

CGT-Ville de Lyon, Salle 26, Bourse du travail  
69422 LYON CEDEX 03  
Tél: 04 72 10 39 46



### Les écoles de la ville de Lyon en grève et manifestation

Fin janvier à l'appel de la fédération des services publics et de la fédération de l'éducation, la CGT ville de Lyon a déposé un préavis de grève pour les ATSEM de la ville de Lyon. Les revendications au niveau national sont une ATSEM par classe, le passage en catégorie B et la reconnaissance de la pénibilité.

Mais nos ATSEM ont aussi des revendications au niveau local avec la prime Ségur, la réduction du temps de travail avec une vraie reconnaissance de la pénibilité, les remplacements, une revalorisation salariale sont quelques exemples des revendications locales des ATSEM.

Dans les écoles de la ville de Lyon nous sommes solidaires de nos ATSEM. ASEP, personnels des restaurants scolaires, gardiens tous ont voulu faire la grève en soutien de leurs collègues et aussi pour dénoncer des conditions de travail qui se détériorent d'année en année.

La CGT ville de Lyon a entendu tous ces agents et a déposé un préavis pour l'ensemble des agents des écoles et nous avons revendiqué pour eux :

- De passer l'ensemble des agents en niveau deux pénibilité et ainsi avoir une vraie reconnaissance de la pénibilité de leur travail en leur accordant 15 jours de RTT supplémentaires et aller enfin vers une vraie diminution du temps de travail,

- Une vraie politique de reclassement pour ces agents ,

Le remplacement de tous les agents dès leur premier jour d'absence.

Et plus spécifiquement pour les ATSEM :

- L'obtention de la prime Ségur pour toutes les ATSEM de la ville de Lyon.

Nous avons pu ainsi rentrer en discussion avec la ville sur la base de ces revendications. Le 1er février fut, au final une réussite avec plus de 60 % des écoles en grève et une très belle manifestation avec nos camarades de l'éducation.

A noter aussi la création d'un collectif ATSEM du Rhône.

### Rien ne va plus chez les placiers !

Lors du CST du 1er décembre sur le changement de cycle horaire des placiers, l'administration a présenté ce dossier avec de belles promesses non tenues

comme pour les ambassadeurs du tri qui n'ont finalement jamais été engagés.

Ce changement d'horaire devait être un mieux pour les agents.

La CGT avait alerté lors de cette instance les difficultés qu'éprouvent ces agents pour mener correctement leur mission. Elle a même proposé que l'administration et les élus viennent fermer un marché avec les placiers au mois de janvier, l'élu a accepté pour finalement ..... ne rien faire. C'est la CGT seule qui a été certains samedis faire l'ouverture et la fermeture du marché des Etats à Lyon 8ème.

Ce que nous avons pu constater est insensé. La ville de Lyon ne protège vraiment pas ses agents. Pire encore elle les met en danger.

La CGT tient quand même à féliciter les agents qui arrivent malgré tout à faire régner un semblant de calme sur ce marché. Ils font faire le tri aux commerçants « bio », déchets d'un côté, plastique et bois de l'autre. Pour qu'enfin, un seul camion ramasse plastique, bois et cartons une aberration !

La CGT continuera à dénoncer, auprès de l'administration et des élus, ce que vivent les placiers comme tous les agents de la ville de Lyon.



## La création d'une section et de nouveaux collectifs

En accord avec les statuts de notre syndicat, pour la continuité syndicale et sur la demande de nos retraités et futurs retraités, la commission exécutive (CE) du 20 février la CGT a décidé de relancer sa section des retraités. Cette section compte aujourd'hui 6 adhérents. Elle a un réel intérêt dans la continuité syndicale mais aussi dans le déploiement, la diffusion auprès des services où les camarades retraités ont pu garder des contacts. Cette section permet aussi la transmission de la mémoire. Notre camarade Marie-Laure, future retraitée, sera en charge de l'animation de ce collectif et sera invitée à notre commission exécutive.

Afin de favoriser le renforcement de notre organisation deux collectifs ont aussi été créés.

Un collectif jeunes qui aidera à avoir une communication plus simple et plus lisible en direction de la jeunesse mais aussi permettra aux jeunes de grandir et d'apprendre ensemble. Nos deux camarades de CE, Antoine et Nassim, auront la charge d'animer ce collectif.

Cette CE voit aussi la création d'un collectif de cadres.

Il est essentiel pour la CGT de s'adresser à toutes les catégories. Nous devons permettre aux A comme aux B de faire entendre leur spécificité.

C'est par l'unité de l'intégralité des travailleurs que nous arriverons à faire aboutir nos revendications. Aujourd'hui séparer les cadres du reste des agents dans deux organisations ne nous nous aide pas et ne nous permet pas de parler d'une même voix.

Par ce collectif nous tenons à sortir du corporatisme de cadre qui souvent est pris en étau entre les directions et les agents et le sectarisme ouvrier qui ne considère pas le cadre dans ses difficultés. Ce collectif sera animé par notre camarade Roxane, membre de notre CE, ainsi que par Loïc, responsable d'un complexe sportif.

La création de ces collectifs permettra que demain notre organisation soit encore plus forte et s'adresse à tout le monde.

Nous invitons donc les futurs retraités à rejoindre la section des retraités, les jeunes à venir avec leurs idées pour développer le collectif jeunes et se former ensemble et les cadres à rejoindre ce collectif pour porter les revendications des

cadres en tenant compte des conditions de chaque catégorie le plus haut possible.

L'unité de tous les travailleurs, voilà l'ambition de la CGT.

## Le RIFSEEP encore une fois au CST

Suite aux annonces de la collectivité d'augmenter de 100 € minimum l'intégralité des agents, un dossier a été présenté au CST du 12 février. Nous ne pouvons pas nier les efforts consentis par la ville pour augmenter notre pouvoir d'achat. Malgré tout, nous avons toujours été contre cette prime au mérite qu'est le RIFSEEP.

Sans surprise le dossier a été voté à l'unanimité par tous les syndicats. Nous tenons à faire part de certaines remarques.

La CGT a toujours été contre le RIFSEEP, que ce soit nationalement ou localement. C'est une sorte de cheval de Troie dans la fonction publique, une véritable usine à gaz. Le RIFSEEP se substitue au régime indemnitaire de grade par un régime indemnitaire de fonction, ce qui pose ainsi la question de la lisibilité de la prime de chacun.

Suite page 5 -->



Lors du CST l'administration n'a fait que présenter des tableaux en augmentant de 100 ou 125 €, la délibération votée par le conseil municipal.

Cela cause des soucis. Le manque de clarté avec 18 grilles pour les catégories A, 4 grilles pour les catégories B, deux pour les catégories C. Nous aurions préféré avoir une grille par grade pour plus de lisibilité.

L'intérêt du RIFSEEP était aussi de réduire les écarts entre les filières féminisées et les filières masculines. L'on peut penser que du fait du point d'indice dans la fonction publique il n'y a aucun écart.

Malheureusement ce n'est pas le cas si l'on regarde les primes IFSE de la filière technique essentiellement masculine. On s'aperçoit qu'elles sont supérieures de 100 € à celles des autres filières.

Nous ne voulons pas dire qu'il faut baisser la filière technique mais mettre toutes les filières au même niveau, ce qui creuse les salaires entre les hommes et les femmes.

Malgré tous ces défauts nous ne pouvons pas voter contre une augmentation donc retenons le positif. 100 € de plus au minimum pour tous c'est une fin de mois un peu moins difficile.

Mais le combat n'est pas terminé et les écarts avec l'inflation se creusent toujours.

### Journée de mobilisation du 19 mars

Le syndicat CGT ville de Lyon et la fédération CGT des services publics appellent à la mobilisation pour un point d'indice à 6 €. L'augmentation de la valeur du point d'indice : une victoire concrète pour les travailleurs !

Une augmentation significative de la valeur du point d'indice à 6 euros impacterait positivement nos salaires, notre qualité de vie au travail et nos pensions de retraite, la vie de toutes et tous ... Cette augmentation représenterait une avancée majeure pour tous les agents des services publics, et elle serait le fruit de notre persévérance collective.

Qu'est-ce que cela signifie :

- Des salaires revus à la hausse pour l'ensemble des corps normés comme des corps spécifiques : avec cette augmentation de la valeur du point d'indice, chacun d'entre nous bénéficiera d'une augmentation de salaire proportionnelle. C'est une reconnaissance juste de notre travail et de notre engagement quotidien au service des Lyonnais.
- Une amélioration de notre pouvoir d'achat : cette augmentation ne se limite pas seulement à des chiffres sur

une feuille de paie. Cela se traduira par une amélioration tangible et pérenne de notre qualité de vie, nous permettant de mieux subvenir aux besoins de nos familles et d'envisager l'avenir avec plus de sérénité.

• Une reconnaissance de nos valeurs : cette augmentation de la valeur du point d'indice n'est pas seulement une augmentation financière, mais aussi une reconnaissance de la valeur de notre travail et de notre contribution à la production des richesses de ce pays. C'est un pas nécessaire, dans la bonne direction, vers des conditions de travail plus justes et équitables.

Rendez-vous le 19 mars en grève et en manifestation

### Ag du 26 janvier

La CGT de la ville de Lyon a tenu le 26 janvier dernier son assemblée générale plus de 115 camarades du syndicat étaient présents avec de nombreux invités.

Vous pourrez trouver un compte rendu de cette AG et bien d'autres informations sur notre site [cgtvilledelyon.fr](http://cgtvilledelyon.fr)

# Du marteau à la faucille...

## Entretien avec Nicolas Clair de la confédération Paysanne



Nous avons tous vu aux informations les mobilisations de paysans que ce soit au salon de l'agriculture de Paris ou bloquant des routes pour réclamer de pouvoir vivre de leur travail. Un monde qui pour certains citadins paraît loin alors qu'ils subissent les mêmes soucis que l'ensemble de la population. Parmi cette mobilisation différents syndicats agricoles qui ne portent pas tous les mêmes revendications nous avons rencontré Nicolas Clair porte-parole de la confédération paysanne syndicale.

### C'est quoi la confédération paysanne ?

« La confédération c'est un syndicat d'entrepreneurs agricoles qui représente entre 20 et 25 % des agriculteurs selon les départements. Les salariés quant à eux ne sont pas syndiqués dans notre syndicat mais dans les syndicats « classiques » ; pour la CGT la fédération de l'agroalimentaire.

La confédération paysanne a pour but de défendre les intérêts des agriculteurs et

leur préoccupation première est bien de vivre dignement de leur métier.

Nous tenons aussi à parler d'agriculture, d'alimentation et d'environnement avec l'ensemble de la société civile et échanger avec les citoyens. Nous n'avons pas peur du débat. Nous sommes prêts à parler en dehors des ministères sur toutes ces questions. Le débat agricole doit devenir un débat citoyen.

Nous, à la confédération paysanne on est un peu en décalage avec nos collègues de la FNSEAD, des Jeunes Agriculteurs (JA) de la Coordination Rurale qui disent « nous sommes des professionnels, nous savons ce que nous faisons, nous travaillons dur. Encouragez-nous et laissez-nous faire ! ».

### Peux-tu nous parler du mouvement des agriculteurs ?

« C'est un mouvement qui vient de la base et comme on est un an des élections des chambres d'agriculture, chaque syndicat bombe le torse et en donne une lecture

différente : libérale, sociale, poujadiste...

Il y a aussi un parallèle avec le mouvement des gilets jaunes.

C'est un mouvement qui peut avoir raison globalement mais tort dans les détails. Le mouvement des gilets jaunes venait d'une réelle angoisse des zones périphériques, des petites villes, et la peur du déclassement des classes moyennes.

Ce mouvement des agriculteurs illustre l'angoisse profonde d'une profession et qui doit être interprétée sérieusement. Quand on revient sur toutes les revendications chacun en aligne 1 000 mais elles ne sont pas au niveau de l'enjeu général.

Pendant des dizaines d'années la FNSEA et le ministère de l'agriculture nous ont asséné un slogan « En matière agricole la France a une vocation exportatrice » et c'est au nom de cette phrase que l'on devait accepter d'aller sur les marchés, que l'on doit aller dans la libre concurrence, signer des accords internationaux de libre circulation.



Parce qu'on avait une vocation exportatrice à la loyale on allait gagner des marchés !

Dans les faits, ça n'a pas été une réussite... Le nombre de paysans s'effondre et aujourd'hui nous entendons beaucoup moins qu'avant cette phrase qui se voit remplacée par « La priorité c'est la souveraineté alimentaire de la France ». Or passer d'un discours à l'autre c'est juste un grand écart !

Aujourd'hui la profession sent que ceux qui gouvernent ne savent pas vraiment où ils veulent aller.

Et lorsque l'on demande au ministre de l'Agriculture ce qu'est la souveraineté alimentaire la réponse est lunaire : « C'est quand on met tout en œuvre au niveau alimentaire pour être souverain sur notre alimentation ». C'est inquiétant !

Aujourd'hui le peu de visibilité de la politique gouvernementale angoisse les professionnels. Cette angoisse augmente avec cette crise agricole et s'illustre par 1 000 revendications

Cela revient à un choix fondamental ; est-ce que l'on choisit la souveraineté alimentaire ou est-ce que l'on choisit d'aller sur les marchés mondiaux pour vendre des millions de tonnes de blé en plus ?

Si l'on veut aller sur ces marchés non mondiaux la question du prix et des volumes produits est fondamentale. On y répond avec plus de pesticides, plus engrais et des travailleurs détachés ...

Alors que si nous voulons restaurer la souveraineté alimentaire on doit parler planification des productions. On peut parler de qualité nutritionnelle et environnement, et là il y a tout un débat à avoir.

La difficulté de la politique agricole c'est la libre concurrence totale de l'union européenne qui s'applique à tout le monde, agriculteurs ou non, petits artisans. Tous ceux qui mettent des produits sur le marché. Cette politique nuit à tous, à l'agriculture, comme à l'industrie.

La bonne nouvelle c'est que le budget de la politique agricole commune (PAC)\*

plus les tranches nationales est d'environ 20 milliards d'euros. Avec cette somme-là si on politisait la question de l'agriculture, on pourrait faire des choses différentes.

L'Europe autorise quand même chaque pays à orienter son budget avec une très grande marge de liberté. Ces milliards pourraient être consacrés à renforcer des fermes de taille homogène, à soutenir le maraîchage.

Le maraîchage est organisé sur de petites surfaces c'est pour cette raison qu'actuellement il ne perçoit presque rien de la PAC qui préfère subventionner à l'hectare et au nombre d'animaux.

Nous, à la confédération paysanne nous réclamons de la PAC qu'elle aide les maraîchers qui embauchent.

Qu'un paysan qui a des salariés soit mieux aidé que celui qui n'en a aucun, car c'est souvent un maraîcher qui utilise moins de pesticides, c'est forcément quelqu'un qui ne va pas tout mécaniser et qui ne va pas prendre de levier chimique.



Avec cette vingtaine de milliards de la PAC on pourrait vraiment faire des choses, on a de l'argent pour demander aux paysans de respecter l'environnement.

Aujourd'hui on a une logique de statu quo. Certains touchent beaucoup trop du fait de l'attribution des subventions à l'hectare (500 € à 800 € l'hectare de prime par an), cela pousse à une logique de rentier, alors que certains petits paysans n'arrivent pas à vivre et ne sont pas aidés. En 1992 la PAC a été faite pour compenser la baisse du prix des céréales. Les légumes et les fruits ne sont plus soutenus par la PAC.

En 92 cela pouvait s'expliquer mais aujourd'hui en 2023, plus de 30 ans après, pourquoi sommes-nous restés dans cette situation ? »

**Aujourd'hui dans les médias certains agriculteurs demandent l'allègement des normes quelles sont vos revendications à la confédération paysanne ?**

« Nous, confédération paysanne nous ne sommes pas anti-normes.

Il y a effectivement une revendication

*de cohérence de normes au niveau européen. Mais il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain : Prenons les jachères par exemple. On a vu des reportages à la télé qui montrent un paysan à qui l'on demande de mettre 4 % de sa ferme en jachère pour les abeilles.*

*Quand on voit ça on se dit le pauvre pourquoi on l'oblige à faire jachère alors qu'il pourrait faire du blé et du maïs.*

*Il faut savoir que l'immense majorité des paysans en France ne font pas de jachère.*

*Et que ceux à qui l'on impose les jachères, ce sont les agriculteurs qui ont arraché tous les arbres, les haies et bouché toutes les marres de leur ferme, qui n'ont plus une seule prairie naturelle !*

*Du point de vue institutionnel un paysan qui a gardé les haies, qui a gardé des arbres, qui a diversifié ses cultures, bref qui n'a pas tout détruit, on ne lui impose pas de jachère parce qu'on estime que la biodiversité qu'assure sa ferme est suffisante (ce qui n'est pas forcément le cas à chaque fois, soyons honnêtes)*

**Que pensez-vous des prix planchers ?**

*Cela fait partie des bonnes idées en théorie, qui une fois que l'on gratte dans les détails ne sont pas bien faisables.*

*Car les qualités de produits sont très variables, il y a des variétés différentes, de même pour les calibres, les fraîcheurs, les taux de protéine, de matière grasse, d'impureté, la question logistique, les questions de saisonnalité...*

*Et puis on peut avoir un prix plancher, mais si personne ne se propose pour acheter votre production... le prix plancher s'applique t'il si je donne mes légumes invendus aux cochons non évidemment ? »*

**Ne pourrait-il pas acheter une partie de la production ?**

« La socialisation totale de la production pourrait créer d'autres soucis.

Si l'on se dit l'Etat rachète tout à la récolte alors on a l'intérêt de faire du volume et donc de négliger la qualité.

L'enjeu est plutôt de contenir la logique de marché dans ses dérives. »





**Alors quelle serait la solution ?**

« Nous confédération paysanne on s'inspire beaucoup de ce qui se fait en Suisse notamment les prix variables à l'import. La Suisse est un pays qui défend beaucoup ses paysans.

Quand les prunes suisses arrivent sur le marché il est interdit d'importer des prunes de l'étranger à des prix inférieurs aux prix suisses.

Par contre quand ce n'est pas la saison des prunes suisses, ils laissent rentrer les produits étrangers moins chers car c'est l'intérêt du consommateur. »

**Et la grande distribution et les intermédiaires ?**

« Il faut changer notre façon de consommer, car nous avons pris de mauvaises habitudes.

Il y a 60 ans les gens achetaient au mois de septembre des sacs de pommes de terre non lavées de 25 kg et les laissaient dans leur cave.

Aujourd'hui on achète des sacs de 1 kg de pommes de terre lavées, dans un joli filet plastique avec une belle étiquette, dans une grande surface climatisée, avec du personnel, une infrastructure pour stocker en chambre froide pendant 5 mois.

Le prix de légumes Au champ c'est le tiers du prix du légume qui est vendu à l'intermédiaire et l'écart avec le bio pour la pomme de terre par exemple n'est que 10 centimes le kg !

L'écart de prix énorme que constate le consommateur, c'est l'emballage, la livraison et la marge du vendeur, de l'emballage, du publicitaire et de la grande surface. »

**Alors quelle serait la solution ?**

« Il faudrait s'intéresser et se rééduquer à la question de l'alimentation, des produits de saison et réapprendre à faire la cuisine. Bientôt les pros ne sauront plus cuisiner !

Ce sont les produits que nous consommons et notre manière de les consommer qui conditionnent aussi les prix.

Il faut aussi s'intéresser au gaspillage, aller sur une logique de mutualisation des achats.

Que des citoyens et des travailleurs acceptent de se mettre ensemble pour se poser la question de ce qu'ils vont manger, où ils l'achètent, pourquoi et à quel prix ? »

**Merci pour le temps que tu nous as consacré**

Émile Zola dans son roman, La terre, un tome des Rougon-Macquart disait « Si le paysan vend bien son blé l'ouvrier mort de faim, si l'ouvrier mange c'est le paysan qui crève ».

Aujourd'hui ni le paysan ni l'ouvrier ne parviennent à vivre correctement de leur travail et il ne tient qu'à nous de travailler à la mobilisation pour que l'ouvrier comme le paysan, puissent chacun avoir accès aux besoins fondamentaux.

La confédération paysanne insiste sur son site « Aujourd'hui, nous demandons une orientation et des politiques cohérentes pour garder des paysans nombreux, assurer le renouvellement des générations et bâtir notre souveraineté alimentaire dans le contexte de crise climatique et environnementale ... Il s'agit de trouver des solutions concrètes pour tous les paysans, et non accentuer les inégalités au sein du monde agricole. »

\*La PAC c'est quoi ?

C'est une politique mise en place à l'échelle de l'Union européenne. À l'origine, elle est fondée principalement sur des mesures de contrôle des prix et de subventionnement. Elle est gérée par la Direction Générale « Agriculture et développement rural » de la Commission européenne.

## 8 mars journée internationale



A l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, qui est célébrée chaque année le 8 mars, un appel à la grève féministe a été lancé par la CGT ville de Lyon et l'UGICT pour revendiquer l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

Cette date historique, choisie en hommage aux ouvrières américaines du textile qui se sont battues en 1857 pour de meilleures conditions de travail, est un rappel de notre engagement à combattre les inégalités persistantes. (voir article de l'IHS page 15)

Cette journée nous rappelle les différentes luttes des femmes pour l'égalité des droits et la reconnaissance de leur valeur dans la société.

Parmi les principales revendications d'hier et d'aujourd'hui figurent encore l'égalité salariale

En France, selon les chiffres de l'INSEE en 2023, les femmes gagnent en moyenne 15,7% de moins que les hommes pour un poste équivalent !

Cet écart salarial persiste malgré les nombreuses lois mises en place depuis 50 ans pour lutter contre cette

discrimination. L'écart est significatif et toujours d'actualité en 2024.

Nous nous revendiquons qu'à travail égal, salaire égal !

Les femmes sont encore trop souvent obligées de prendre des emplois à temps partiel en raison de contraintes familiales ou de difficultés à concilier vie professionnelle et vie personnelle, mais aussi parce qu'ayant un travail délégué, à pénibilité non reconnue c'est la seule possibilité pour préserver ce qui leur reste de santé physique.

Les conséquences de ces contrats ?

Des conditions de travail précaires qui se traduisent par une perte d'autonomie économique, une dépendance accrue vis-à-vis de leur partenaires ou une précarité financière inacceptable pour les femmes seules ou avec enfants ... Ce temps partiel se répercute d'autant plus sur les primes car elles sont calculées au prorata, encore faut-il que leur contrat leur octroie celles-ci, sans compter les répercussions sur leur retraite.

Malgré les batailles gagnées par les femmes dans le passé, tels que le droit de vote, l'accès à l'éducation ou encore la

légalisation de l'avortement (qui est encore un combat d'actualité en 2024) de nombreuses inégalités persistent.

Les postes à haut niveau en sont les parfaits exemples car ils restent majoritairement occupés par des hommes, créant un plafond de verre invisible mais surtout difficile à briser pour les femmes et encore plus pour celles issues de minorités sociales et ethniques.

Par exemple, les postes de PDG, de cadres dirigeants ou encore de certains métiers techniques demeurent encore largement dominés par les hommes.

Force est de constater que dans le domaine de la petite enfance et du médico-social ainsi qu'au sein de la filière administrative, les métiers sont majoritairement féminisés.

Cela s'explique en partie par des stéréotypes de genre persistants mais aussi par le manque de reconnaissance et de valorisation de ces professions.

Ces métiers ne sont malheureusement plus attractifs car les salaires dans ces secteurs sont souvent très bas, reflétant la sous-évaluation du travail des femmes.

## des droits des femmes



De plus, ce sont des emplois qui engendrent de l'usure professionnelle rapide et l'absentéisme qui en découle.

Cependant la continuité du service public prime même si les agentes ne sont pas remplacées. Le travail est alors continuellement en « mode dégradé » pour permettre l'accueil de tous au détriment de conditions de travail dignes et respectueuses de ce dévouement.

Voilà comment ce système installé agit au détriment des femmes.

Il est essentiel que cette lutte pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes soit portée par l'ensemble de la société, qui que nous soyons.

Nous souhaitons aussi mettre en lumière les difficultés des femmes dans les métiers masculinisés et qui souvent ne bénéficient pas de formations leur permettant d'évoluer.

Cette bataille concerne tout le monde car c'est ensemble que nous pourrions construire une société juste et égalitaire.

Nous vous donnons rendez-vous

vendredi 8 mars devant l'hôtel de ville à 15h40.

En effet, symboliquement, la différence de salaire entre les femmes et les hommes fait que l'on considère que les femmes ne sont plus rémunérées à partir de cette horaire.

Elles travaillent donc gratuitement et pour une gloire invisible.

Nous nous rassemblerons pour marquer notre solidarité envers toutes les femmes.

Cette heure symbolique nous rappelle que chaque minute compte dans notre lutte contre les discriminations et les inégalités.

La CGT et l'UGICT appellent donc tout le monde à se joindre à notre action et à se mobiliser pour défendre les droits des femmes.

Camarades, le combat continu, et nous ne devons pas lâcher prise !

Unissons nos voix, nos forces et nos luttes pour un avenir juste et égalitaire pour toutes et tous !

Le 8 mars nous voulons :

- Une revalorisation des métiers féminisés par une augmentation des salaires significative.
- La reconnaissance de certains métiers en niveau 2 de pénibilité.
- Une diminution du temps de travail pour concilier vie professionnelle et vie privée.
- La déprécarisation de toutes avec la titularisation des emplois BO, ATA, ASA...
- Le versement de la prime CRM pour toutes les agentes qui travaillent à la ville sans interruption depuis plus de 183 jours sous contrats précaires.
- La lutte active et concrète de toutes formes de harcèlements sexistes et sexuels au travail par la mise en place d'un réseau de référent-es formé-es dans chaque direction.

**Rendez-vous vendredi 8 mars  
Hôtel de ville de LYON à 15h40**

# Hommage Missak et Mélinée Manouchian

Texte lu par Maud Millet (secrétaire général adjointe de l'Union Départementale du Rhône CGT) lors du rassemblement du 21 février 2024.

80 ans après, La France reconnaît enfin l'engagement de Missak et Mélinée Manouchian dans la Résistance et le rôle déterminant qu'ont joué les étrangers apatrides dans la lutte contre la barbarie nazie. A travers cet hommage, c'est bien un hommage à toute la résistance et à la classe ouvrière qui s'est organisé en France qui est fait.

Missak Manouchian, c'est l'histoire d'un homme qui a fui le génocide arménien, devenu ouvrier et qui a donné sa vie, comme ses camarades résistants, pour libérer la France du joug nazi. Lui l'immigré, qui avec les 22 autres membres de son comité de Francs-tireurs et Partisans - Main d'œuvre Immigré (FTP MOI), a été fusillé le 21 février 1944 à la forteresse du mont Valérien.

Missak dont le visage s'est retrouvé placardé sur les murs des villes par l'occupant. Son crime ? Combattre pour la France, « terre de révolution et de liberté » comme il aimait à qualifier son pays d'accueil.

Pour Missak l'arménien, la liquidation de tout un peuple qui était sa chair, son identité, sa famille, en 1915, précipite son arrivée en France. Il rêve de fraternité, il découvre les chantiers de la Seyne sur mer, les petits boulots avant d'être embauché comme tourneur chez Citroën, puis connaît ensuite le chômage.

En 1923, afin d'affirmer comme y invite l'internationale syndicale rouge, la solidarité internationale de classe des travailleurs, la jeune confédération générale du travail unitaire (la CGTU), met en place la MOE (main d'œuvre étrangère), qui deviendra en 1932 la MOI (main d'œuvre immigré). Dans cette période la MOI compte environ 6835 adhérents au sein de 15 groupes de langue (italien, polonais, espagnol, juif ou yiddishophone,

arménien, roumain, bulgare, yougoslave, portugais, ukrainien, russe...). A Lyon les FTP MOI Carmagnoles ont activement participé à la résistance, notamment à compter de 1942. Nous avons salué ce 21 février la mémoire de toutes ces femmes, de tous ces hommes, militants FTP MOI, dont la majorité fut à la CGT, comme le fut également Henri Krasucki, secrétaire générale de la CGT de 1982 à 1992, immigré lui aussi, résistant lui aussi et membre de la MOI également.

Alors que la république s'élève à honorer le rôle d'étrangers dans la libération de la France, la CGT dénonce le climat rance où la haine se diffuse impunément dans le débat public.

Il n'est pas possible de faire fit de cette atmosphère insupportable où l'extrême droite et les confusions historiques sont savamment entretenues.

Cet événement, est pour la CGT, l'occasion de battre en brèche l'idée que les étrangers sont une composante hostile de notre pays.

N'en déplaise aux racistes, nous devons notre liberté à l'engagement de ces étrangers qui étaient attachés aux principes universalistes d'une France qui ne les a pas toujours bien accueillis. Relégués socialement, objet de discriminations, ces femmes et ces hommes venus d'ailleurs ont trouvé dans la solidarité de classe le ressort de leur amour pour la liberté au point de mourir pour elle.

Faire entrer Missak le métallo et Mélinée Manouchian au Panthéon, quelques semaines après le vote de la loi immigration, qui reprend les thèses de la préférence nationale, interroge.

Les femmes et les hommes qui viennent aujourd'hui d'autres pays ne sont pas plus nos ennemis qu'hier. Elles et ils ne

demandent qu'une chose, vivre digne-ment, vivre libre.

Célébrer Missak et Mélinée Manouchian, ce n'est pas simplement rendre hommage ou se souvenir, c'est mener bataille aujourd'hui, quand les conquêtes sociales et démocratiques sont attaquées de toute part.

Missak Manouchian a été de ceux qui ont incarné le courage et la liberté, de ceux qui ont lutté jusqu'à la mort contre la barbarie, l'oppression et l'exploitation.

Ils sont un symbole de lutte contre les idées nauséabondes de l'extrême droite, qui cherche à diviser le monde du travail.

Ne laissons pas la place à celles et ceux qui voudraient nous vendre le mythe de « l'intégration à la française » mais qui, sous la dictée de la droite extrême, n'ont pas hésité à adopter le projet de loi « asile et immigration ».

Une loi de la honte qui s'attaque aux droits fondamentaux de toutes et tous et ne répond pas aux causes de l'exil forcé des hommes, femmes et enfants fuyant les guerres, les dictatures, le réchauffement climatique...

À l'heure où sont attisées les braises de la haine et du fascisme, il était grand temps de célébrer et de reconnaître celles et ceux qui ont combattu ces politiques dans les temps les plus sombres de notre histoire, au péril de leur vie.

Missak Manouchian, son épouse Mélinée et leurs compagnons d'armes, symbolisent la dignité et le courage face à la barbarie.

Leur héritage et leur combat sont plus que précieux dans la France d'aujourd'hui ou la bête immonde tente de ressurgir. La CGT poursuivra la lutte contre les idées d'extrême droite, toutes les formes de haine et de discrimination.

# DES LIBÉRATEURS?

**GRZYWACZ**  
Juif polonais  
2 attentats

**ELEK**  
Juif hongrois  
8 déraillements

**WASJBROT**  
Juif polonais  
1 attentat,  
3 déraillements

**WITCHITZ**  
Juif hongrois  
15 attentats

**FINGERWEIG**  
Juif polonais  
3 attentats,  
5 déraillements

**BOCZOV**  
Juif hongrois  
chef dérailleur  
20 attentats

**FONTANOT**  
communiste italien  
12 attentats

**MANOUCHIAN**  
Arménien  
chef de bande  
56 attentats  
150 morts  
600 blessés

**ALFONSO**  
Espagnol rouge  
7 attentats

**RAYMAN**  
Juif polonais  
13 attentats

## LA LIBÉRATION PAR L'ARMÉE DU CRIME !

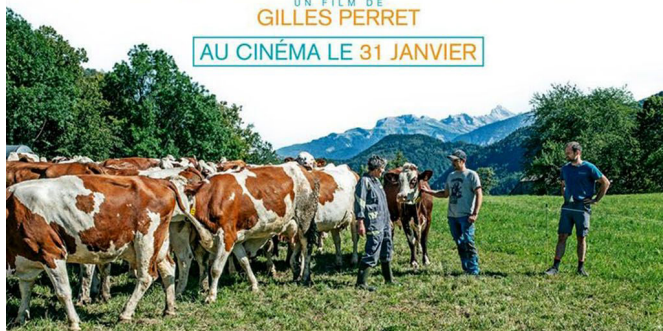
## 50 ANS DANS LA VIE D'UNE FERME



# LA FERME DES BERTRAND

UN FILM DE  
GILLES PERRET

AU CINÉMA LE 31 JANVIER



La ferme des Bertrand, film réalisé par Gilles Perret, retrace la vie d'une exploitation laitière sur 50 ans depuis la reprise en main par trois "oncles" en 1972.

Considérant l'actualité autour du mouvement des agriculteurs et du salon de l'agriculture, on pourrait, en allant voir ce film, vouloir y trouver les clefs de la compréhension du monde agricole. On pourrait vouloir y trouver les tenants et aboutissants des revendications, leur fondement concret, et que jaillissent de tout ça des solutions évidentes et réalisables (et permettant l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs. Leurs conditions de travail. Leurs conditions matérielles. L'amélioration des interactions entre tous les acteurs de la société).

Et si ces fondements et solutions pouvaient, par dessus le marché, concorder avec notre idéologie personnelle ...

Mais la ferme des Bertrand nous parle d'abord de la réalité quotidienne des trois oncles qui reprennent l'exploitation familiale tant par goût que pour préserver le patrimoine et le savoir faire familial, ou bien pour ne pas être celui qui braderait le domaine.

Partir d'une ferme rudimentaire pour la porter à bout de bras jusqu'à la faire rentrer dans la modernité en investissant la totalité des revenus dans le matériel moderne et l'automatisation. Voilà ce que nous montre la ferme des Bertrand. Œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie en s'y consacrant

entièrement. En y sacrifiant toutes ses journées, sans congés, toute son énergie, tout son temps et toute sa vie.

Un sacrifice de sa vie de famille aussi. Avec l'exode rural, les campagnes laissées sur le bas-côté de la modernité, les femmes partant en ville trouver du travail, le célibat chez les agriculteurs est une réalité mordante. La dureté des conditions de leurs débuts dans ce monde rural n'étaient guère en phase avec l'avènement des congés payés et de la société de loisirs qui en découle. Les mots sont simples, dénués de faux-semblants, remplis à la fois d'assurance et d'humilité, de savoir, d'habileté manuelle, technique et économique et de modestie, et de pudique sensibilité. D'acceptation de leur sort car il découle de leur choix.

En terme de conditions de vie, les trois oncles ont surtout œuvré pour les générations futures, pour leur neveu qui a repris l'exploitation à son tour.

Les bénéfices sont là et leur lait, de qualité, est vendu, sans perte, pour faire du fromage de qualité. L'automatisation se poursuit et les conditions de vie s'améliorent. Oui, mais l'expérience familiale fait que chacun veille à ce que les enfants, la nouvelle génération, les petits neveux, soient laissés libres de découvrir le reste du monde, libres de ne pas porter le relais en perpétuant l'héritage familial, libres de ne pas être prisonniers de son milieu, mais libres aussi d'y revenir et de l'aimer, de le développer ou de le transformer.

## L'histoire du 8 mars



La journée internationale des droits des femmes est célébrée le 8 mars. C'est une journée internationale mettant en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la fin des inégalités par rapport aux hommes.

Cette journée est issue de l'histoire du mouvement socialiste, du mouvement syndical et des luttes féministes au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

Le 28 février 1909, une « journée nationale de la femme » (National Woman's Day) est célébrée aux Etats-Unis à l'appel du parti socialiste d'Amérique.

En aout 1910 à Copenhague, à l'initiative de Clara Zetkin, l'Internationale socialiste des femmes décide de célébrer une « Journée internationale des femmes ». Elle sera célébrée pour la première fois le 19 mars 1911 revendiquant le droit de vote des femmes, le droit au travail et la fin des discriminations au travail.

A partir de cette date, des rassemblements et des manifestations ont lieu tous les ans.

De 1911 à 1915, des « journées internationales de la femme » ou des « ouvrières » sont célébrées notamment en Allemagne, en Autriche, en France et en Russie.

Le 8 mars 1914, les femmes socialistes organisent de nombreux événements, en particulier pour revendiquer le droit de vote. Il s'agit, sans doute, du « premier véritable 1er mars » mais la

date semble avoir été choisie au hasard.

Le 8 mars 1917, date d'une grève d'ouvrières à Saint-Petersbourg, est désignée par le bolchéviks comme premier jour de la révolution russe. C'est en référence à cette journée que le 8 mars 1921 sera décrétée « Journée internationale des femmes » en Russie soviétique.

Le 8 mars sera célébré après la seconde guerre mondiale en particulier dans les pays socialistes de l'est européen et par le mouvement communiste international.

La CGT s'est engagée dans cette célébration et a voulu en faire, notamment à partir de 1955, une journée de luttes revendicatives pour les droits des femmes sur les lieux de travail.

Le 8 mars 1977, à la suite de l'année internationale des femmes de 1975, l'Organisation des Nations unies adopte une résolution invitant ses pays membres à célébrer une « Journée des Nations unies pour les droits des femmes et la Paix internationale ».

Le 8 mars 1982, le gouvernement de gauche, sous la présidence de François Mitterrand, donne un statut officiel à la journée en France.

Depuis plusieurs années la CGT fait du 8 mars une journée de lutte pour les droits des femmes au travail et hors travail.

En 2024, la CGT est engagée avec d'autres syndicats, des associations et organisations féministes et de défense des droits pour le succès de la grève féministe du 8 mars.



**MARS**

**Rendez vous  
Le 8 mars 15h40  
Hôtel de ville de LYON**